

AIR-BIKE 2015 – Pré-règlement

L'AIR-BIKE 2015 prend la dénomination suivante
AIR – BIKE Corsica 2015

Raid d'Éco mobilité de sport (parapente) et régularité (cycle)
Organisé par AéroMich

Le pourquoi du concept ?

La Corse, outre sa beauté et son authenticité présente par sa position géographique des conditions météo exceptionnelles. Les sites de vol autour d'Ajaccio, ou ceux de Cervione, Bastia Téghime, Cap Corse et Balagne laissent un souvenir rare à ceux qui les ont découverts.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, aucune compétition parapente n'y est organisée, car il est difficile de lancer des manches et la récupération des concurrents peut être parfois complexe....

Pourtant les pilotes locaux réservent toujours un accueil chaleureux aux parapentistes de passage, comme en témoigne la Coupe Clémentine ou feu le Festiventu, entres autres.

Le concept d'AIR-BIKE (vol en parapente et liaisons à vélo) propose une alternative pour découvrir quelques uns de ces sites, et simplement l'île de Beauté. Il s'adresse à des parapentistes sportifs, qui ne représentent pas forcément l'élite, car ceux là sont capables de tracer une ligne de vol à travers l'île de Beauté en un seul battement d'aile, ou d'un coup de pédale.

L'AIR-BIKE souhaite représenter une aventure sportive écologique donnant la possibilité aux parapentistes d'hausser leur niveau de pilotage, de jauger leur résistance physique lors des parcours vélo et à pied, et si besoin est de mettre en avant leur sens de la solidarité et de l'entraide.

L'AIR-BIKE a également pour but d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur la diversité des pratiques du parapente.

1 - Concept

L'AIR BIKE est un raid qui se déroulera en Corse du 17 au 22 avril 2015, le point de départ est Ajaccio et le point d'arrivée Bastia.

L'épreuve consiste à réaliser des vols en parapente sur sites, donnant attribution de points, en alternance avec des parcours de liaisons, à temps impartis, réalisés en autonomie à vélo. La plupart du temps, l'accès à l'aire de décollage se fera à pied depuis l'atterrissage, dans un temps impartis.

Le soir, les concurrents bivouaqueront sous leur toile de tente, en camping ou sur des espaces mis à disposition

2 - Programme :

(Après validation du règlement définitif)

- Ouverture des inscriptions à la date du
- Clôture des inscriptions à la date du
- Vendredi 17 avril 2015 à 21H00 - Embarquement des concurrents pour la traversée Toulon-Ajaccio – Briefing à bord - remise des documents (points GPS – infos utiles)
- Samedi 18 avril 2015 à 7H00 – Arrivée à Ajaccio, choix du premier site de vol, départ de l'AIR-BIKE à vélo dès l'ouverture de la porte du ferry
- Mardi 21 avril 2015 à 17H00 - Arrivée de l'AIR-BIKE à Bastia – embarquement
- Mardi 21 avril 2015 à 21H00 – Départ du Ferry pour traversée Bastia-Toulon
Repas de clôture à bord – Remise des prix
- Mercredi 22 avril 2015 à 7H00 – Arrivée du ferry à Toulon

3 - Concernant la partie parapente

Généralité

La participation à l'AIR-BIKE est ouverte aux pilotes autonomes licenciés 2015 disposant d'une assurance de responsabilité civile et rapatriement. Chaque pilote assume la responsabilité de son vol en fonction de son niveau personnel de compétence.

Les parapentes admis doivent être des voiles homologuées suivant la norme EN, dans les catégories A ou B, les parapentes biplaces de ces catégories sont admis.

Les pilotes doivent être équipés d'un casque, d'une sellette et d'un parachute de secours homologué, ainsi que d'un GPS.

Déroulement d'une manche

Les épreuves de vol sur sites seront adaptées aux conditions météorologiques : L'objectif premier étant de permettre aux pilotes de réaliser les plus beaux vols possibles en sécurité.

Les constantes de ces épreuves seront:

- L'obligation de poser au terrain d'atterrissage officiel pour valider l'épreuve.
- Le format du vol de type distance libre avec point(s) de contournement(s)

Les deux variables de ces épreuves seront :

- 1 De comporter une fenêtre de décollage définie lors du briefing
- 2 De se dérouler en fonction d'un temps de vol **maxi** (1h, 2h, 3h....) défini lors du briefing

Un bonus pourrait être ajouté pour la précision à l'atterrissage, si celui ci a lieu sur une plage

Le directeur des vols est présent sur le décollage.

Le GPS du pilote atteste du vol.

Le classement de chaque manche se fait en fonction de la distance retenue pour chaque pilote entre les points les plus éloignés de la trace GPS.. Le nombre de points attribués est directement fonction de la place. Exemple : Si 20 concurrents, le meilleur du jour marque 20 points, le second 19, etc. le dernier 1 point.

Les points obtenus lors de chaque manche s'additionnent pour établir le classement général final hors éventuelles pénalités.

Sites de vol envisageables :

Autour d'Ajaccio :

- San Bastiano S -N
- Véro S
- Cargèse O

Cervione E et SE

Calvi Montemaggiore O

Ile Rousse NO

Corte

Bastia Teghime E et O

Pignu NO

Nonza O

4 - Concernant la partie vélo

Généralités

Les bicyclettes admises sont de type VTT, VTC, Route, tandem. Les vélos à assistance électrique sont acceptés pour cette édition mais ne participent pas au classement général (sous réserve de disponibilité d'énergie électrique au bivouac)

Le participant transporte en autonomie sur son vélo son matériel de vol ainsi que son équipement personnel et couchage de camping, son vélo doit être en bon état de fonctionnement, équipé d'un éclairage, le port du casque ainsi que du gilet fluo sont fortement recommandé.

L'attention est attirée sur la fixation de la charge sur la bicyclette, privilégier la remorque ou les portes bagages solides. Pour une question de confort et de sécurité le sac porté au dos ne doit pas être de masse excessive.

Afin de respecter l'esprit du raid, le participant s'engage à n'utiliser pour son bivouac uniquement le matériel qu'il transporte, voire le matériel commun avec un autre concurrent.

Déroulement des liaisons à vélo

Les épreuves de liaisons vélo font la jonction entre les points de passages : sites de vol, les points de regroupement, ou les bivouacs.

Les « liaisons » ne sont pas des épreuves de vitesse mais de régularité

Généralement elles sont calculées sur la base d'une moyenne horaire de 12km/h , le participant doit gérer son effort et son ravitaillement afin d'être à l'heure au contrôle suivant.

Pénalités

Retard n'excédent pas 15' à un contrôle horaire : 1 point

Retard au lancement d'une manche : 5 points

Impossibilité d'être au départ d'une manche : 20 points

Les retards aux parcours de liaisons à pied entraînent les mêmes pénalités

5 - Faits de courses – Incidents

L'AIR-BIKE est un raid exposant les participants aux risques inhérents à la pratique du parapente, de la circulation routière, de la vie de tous les jours. Les pannes mécaniques lors d'un déplacement à vélo font partie de l'aventure, le participant devra y faire face... Ce qui n'empêche pas la solidarité entre participants. L'accent est également mis sur l'entraide et la bienveillance dans le cas d'un incident de vol d'un concurrent, pour la mise en action rapide des secours.

L'Air-Bike n'est pas une organisation à but lucrative, l'organisation AéroMich représentée par Michel Farrugia en décline toute responsabilité en cas d'incidents ou accidents.

6 -Inscriptions – Montant de l'engagement – Récompense

Le nombre de participants à l'AIR-BIKE Corsica 2015 est limité à 20, plus 3 places à disposition de l'organisation. Les pilotes Corses sont bien sûr bienvenus, en prenant le départ depuis le port d'Ajaccio le 18 avril 2015 à 7h00, ils participent au classement, mais ne peuvent participer à la remise des prix qui aura lieu sur le ferry lors du voyage de retour ! Si leur classement ou le tirage au sort leur donne droit à une récompense, celle-ci leur sera envoyé.

Droits d'inscriptions

Le montant de l'inscription à l'AIR-BIKE Corsica 2015 est fixé à :

80 euros pour les continentaux

Donnant droit à un repas froid par jour X 4 jours (sandwich-boisson-dessert)
Le repas de clôture lors de la traversée de retour Bastia - Toulon

40 euros pour les pilotes Corse

Idem sauf repas de clôture

A la charge du concurrent :

- Billet aller retour Corsica-Ferries au tarif préférentiel
- Le repas du soir
- L'emplacement au camping
- Les frais personnels

L'inscription se fera jusqu'à concurrence du nombre maximum d'admis, il ne prendra effet qu'après l'encaissement du chèque du montant correspondant.

Adresse postale :

AéroMich
Michel Farrugia
84, avenue maréchal Juin
06250 MOUGINS
Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : aéroMitch

Remise des prix

La remise des prix aura lieu sur le ferry lors de la traversée Bastia- Toulon

Seront récompensés :

- Le vainqueur de l'épreuve qui recevra un trophée et un cadeau.
- Plusieurs participants par tirage au sort, ou pour une action remarquable.

7 – Annexes (à venir)

- Points GPS
- Distances kilométrique et temps entre les points remarquables (sites de vol – villages – camping)
- Infos utiles (campings – bons plans)
- Contact- numéros utiles

8- Divers – Médias :

Le blog de l'événement :

<http://www.air-bike.org>

- Actualité de l'épreuve
- Conseils pour la préparation physique et technique
- Foire aux questions
- Photos
- Clip vidéo

Mise à la disposition des médias d'images libre de droit.

Compte rendu par les partenaires de l'AIR-BIKE

Le présent règlement est susceptible d'ajustement et mises à jour, les concurrents en seront informés par additifs